106632 - Sacrifier un seul mouton ou deux pour célébrer la naissance d'un garçon

question

Suffit-il de sacrifier un seul mouton pour célébrer la naissance d'un enfant mâle ou faut-il en sacrifier deux ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

On a déjà expliqué dans le présent site le statu du baptême pour dire que la Sunna en recommande la célébration comme l'indique la réponse à la question n°20018.

La Sunna recommande le sacrifice de deux moutons pour le mâle et un pour la femelle. Cela s'atteste dans ce hadith cité par at-Tirmidhi (1516) et par an-Nasssaie (4217) d'après Oum Kurz qui a interrogé le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) sur le sujet et obtenu de lui cette réponse: « On sacrifice deux moutons pour le garçon et un pour la fille. Il n'y a aucun inconvénient à ce que vous ayez des garçons ou des filles. » Jugé authentique par al-Albani dans *Irwaa al-Ghalil* (4/391).

D'après Aicha (p.A.a) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) leur a donné l'ordre de sacrifier deux moutons pour le garçon et un mouton pour la fille. » (Rapporté par at-Tirmidhi (1513) et jugé authentique par al-Albani dans *Sahih* at-Tirmidhi.

In Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans *Fateh al-Baari* : « Ces hadiths sont un argument pour faire la différence entre le garçon et la fille. Selon Malick, les deux sont égaux et qu'on sacrifice un mouton pour l'un comme pour l'autre. Il tire son argument du fait que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) lors de sa célébration du baptême de Hassan et Housseyn a sacrifié un bélier pour chacun d'entre eux. » Abou Dawoud l'a cité. Il ne peut pas

servir d’argument.

Abou Cheikh l’a cité par une autre voie d’après Ikrima d’après Ibn Abbas en ces termes : « Deux béliers pour chacun » Il a cité encore par la voie d’Amer ibn Chouayb d’après son père qui le tenait de son grand père un hadith abondant dans le même sens. A supposer que la version d’Abou Dawoud soit confirmée, le hadith ne contient rien qui soit opposable aux hadith concordants et précis indiquant qu’on sacrifie deux moutons pour le garçon. Tout c qu’on pourrait en déduire est qu’il est permis de se contenter d’un mouton. Ce qui est juste car le nombre ne constitue pas une condition de validité de l’acte mais juste une recommandation. »

Ach-Chirazi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans *al-Madhhab* (8/433) : « La Sunna veut qu’on sacrifice deux moutons pour célébrer la naissance d’un garçon et un pour la naissance d’une fille. Mais il est permis de se limiter à un mouton dans les deux cas. »

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Si on ne dispose que d’un seul mouton , cela suffit pour faire l’essentiel. Toutefois, si on est assez riche , il est préférable de sacrifier deux moutons (pour le garçon) » *Ach-Charh al-Moumtie* (7/492)

Cela dit, il est permis de sacrifier un seul mouton pour célébrer le baptême d’un garçon, même s’il reste préférable d’en sacrifier deux quand on en a les moyens. » Voir à toutes fins utile la réponse à la question n°60252.

Allah le sait mieux.